



**Ce que veulent les femmes  
Planification et financement pour une  
consolidation de la paix tenant compte  
des questions de genre**

# Ce que veulent les femmes Planification et financement pour une consolidation de la paix tenant compte des questions de genre

## Remerciements

Ce chapitre a été rédigé par Hanny Cueva Beteta, Christopher Kuonqui et Limon B. Rodriguez, avec la contribution de Rob Jenkins, Anne-Marie Goetz, Samina Anwar et Rachel Dore-Weeks. Il s'inspire de deux documents d'information rédigés par Kade Finnoff, Bhargavi Ramamurthy et Diana Salas.

La traduction du Recueil d'informations d'ONU Femmes consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité a été rendue possible par le généreux soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA).

Première édition, octobre 2008

Deuxième édition, octobre 2012

\*Toute référence à « UNIFEM » dans ce document s'entend comme une référence à « l'ancien UNIFEM », l'une des quatre entités qui ont fusionné le 21 juillet 2010, par la résolution A/RES/64/289 de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour former l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

\*Toute référence à « la résolution 1325 des Nations Unies et » aux « résolutions ultérieures ou aux 5 résolutions FPS » dans ce document s'entend comme une référence aux résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009), 1889 (2009) et 1960 (2010). Deux résolutions supplémentaires sur les femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées avant la réimpression de ce Recueil d'informations en 2014 : les résolutions 2106 (2013) et 2122 (2013). Le texte intégral de ces nouvelles résolutions est fourni en annexe mais n'est pas inclus dans le texte de cette réimpression.

*En couverture : KIBUMBA, RDC, octobre 2008 : une Congolaise transportant son enfant et ses effets personnels croise un char de l'armée congolaise près de Kibumba*

# « Si les accords de paix constituent un cadre de transition entre le conflit et la paix, les schémas directeurs de l'aide internationale fournie aux pays émergeant d'un conflit sont le fruit de divers processus de planification du relèvement. »

— Le Secrétaire général des Nations Unies, 2010<sup>1</sup>

Les documents nationaux de planification, qui servent de plan directeur à la reconstruction et au développement d'après-conflit, sont importants pour les femmes. Les modèles de planification déterminent les objectifs politiques auxquels la priorité sera accordée et la façon dont les ressources seront allouées. Inévitablement, la planification visant à améliorer le bien-être des femmes s'avère complexe. Par exemple, l'impossibilité pour les femmes d'accéder aux services durant la période immédiatement postérieure au conflit résulte souvent de la combinaison de l'insécurité physique, qui restreint la mobilité des femmes, et de normes sociales omniprésentes qui les privent de chances équitables. L'élaboration de stratégies pour résoudre ces problèmes nécessite un processus de planification en phase avec les relations sociales et les questions de genre. Bien trop souvent, pourtant, la planification oublie les besoins des femmes, ce qui se traduit par l'absence de fonds et par un échec en termes de résultats. L'on ne peut trop insister sur l'importance du financement pour l'obtention de résultats, comme l'a fait remarquer le Secrétaire général des Nations Unies (de l'ONU) dans son Rapport de 2009 sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit : « Il est vital de financer les besoins de relèvement initial des femmes pour autonomiser celles-ci et remédier aux déséquilibres historiques en matière de genre ». <sup>2</sup>

Cet examen des tendances actuelles de la planification et du financement dans la période suivant un conflit révèle un sexisme persistant, à cause duquel les besoins des femmes et les questions qui les concernent sont systématiquement insuffisamment financés. Dans son Rapport de 2010 sur la participation des femmes à la consolidation de la paix, le Secrétaire général de l'ONU souligne l'insuffisance « préoccupante » de fonds gérés par l'ONU affectés à la satisfaction des besoins des femmes au lendemain des conflits. S'il est vrai que l'établissement d'une proportion de financement correcte pour répondre aux besoins spécifiques des femmes, pour faire progresser l'égalité des sexes et pour rendre les femmes autonomes est en soi un processus politique, le Secrétaire général de l'ONU s'est engagé à faire en sorte qu'« au moins 15 pour cent des fonds gérés par l'ONU destinés à appuyer la consolidation de la paix soient consacrés à des projets dont le principal objectif (conformément à leur mandat organisationnel) est de répondre aux besoins spécifiques des femmes, de faire progresser l'égalité des sexes ou de favoriser l'autonomisation des femmes. » <sup>3</sup>

Deux ans plus tard, quelques progrès en ce sens sont perceptibles. Plusieurs agences des Nations Unies et plusieurs équipes de pays de l'ONU utilisent des méthodes de suivi des ressources pour garantir l'affectation d'un minimum de ressources à l'égalité des sexes. L'équipe de pays des Nations Unies au Népal en est un exemple. Elle a alloué 9 pour cent de son portefeuille actuel destiné à la consolidation de la paix à la satisfaction des besoins spécifiques des femmes ou des filles. De plus, le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies (PBF) a atteint le premier objectif fixé qui consistait à doubler, pour 2012, la proportion du financement qu'il allouait à l'autonomisation des femmes, pour atteindre les 10 pour cent.

La présente étude aborde un large éventail de questions relatives à la planification et au financement visant à promouvoir l'égalité des sexes dans les pays sortant d'un conflit. Il présente les conclusions de plusieurs études réalisées par l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) concernant la mesure dans laquelle les besoins des femmes et les questions qui les concernent sont pris en compte par les cadres de planification d'après conflit.

Cette étude comporte sept sections. La première décrit la méthodologie critique adoptée. La Section 2 étudie des projets de Fonds d'affectation spéciale associant plusieurs partenaires (MPTF). Elle compare les résultats cumulés de 2012 aux conclusions de 2010. Les Sections 3 à 5 sont consacrées chacune aux résultats de l'analyse d'un des trois autres types de documents de planification généraux typiques supplémentaires étudiés, à savoir : les Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), les Évaluations préliminaires des besoins en vue du relèvement et de la reconstruction (PCNA) et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). La Section 6, quant à elle, résume les principales conclusions et étudie les questions communes à tous les cadres de travail. Et enfin, la dernière section recommande des méthodes d'amélioration de l'intégration des questions de genre dans les cadres de planification. <sup>4</sup>

## 1. Méthodologie

L'évaluation de la mesure dans laquelle une question transversale telle que l'égalité des sexes est intégrée aux cadres de planification constitue un défi difficilement quantifiable. Profitant du fait que la plupart des cadres de planification stratégique produisent une grille d'activités (parfois aussi appelées objectifs, produits ou résultats), d'indicateurs et de budgets, UNIFEM a élaboré une méthodologie spécifique pour étudier l'intégration des besoins des femmes et des questions qui les concernent à ces trois niveaux au moins.

Cette méthodologie comporte deux étapes :

Pour commencer, le contenu de tous les indicateurs, activités et lignes budgétaires a été analysé et classé selon que ceux-ci répondaient ou non aux besoins des femmes et qu'ils tenaient compte ou non des questions les concernant. Comme tous les cadres de planification diffèrent de par la manière dont les activités et les indicateurs sont regroupés, le plus petit ensemble utilisé pour l'affectation d'un budget (par exemple, le poste budgétaire) a été utilisé dans le contexte de cette analyse. Pour chaque ensemble (c'est-à-dire secteur, sous-secteur ou

toute autre catégorie utilisée), les trois pourcentages estimatifs suivants ont été calculés :

- » Les activités qui mentionnent les besoins des femmes et les questions les concernant, calculées en pourcentage du nombre total d'activités dans cet ensemble ;
- » Les indicateurs qui mentionnent les besoins des femmes et les questions les concernant, calculés en pourcentage du nombre total d'indicateurs dans cet ensemble ;
- » Les postes budgétaires qui mentionnent les besoins des femmes et les questions les concernant, calculés en pourcentage du budget total affecté à cet ensemble.

La seconde étape a consisté à calculer le budget affecté de manière spécifique à la satisfaction des besoins des femmes et à la prise en compte des questions qui les concernent. Celui-ci est estimé en moyenne pondérée de tous les pourcentages estimatifs de satisfaction des besoins des femmes et de prise en compte des questions les concernant, calculés par ensemble, en utilisant le budget total de l'ensemble comme facteur de pondération (voir Encadré 1).

### Encadré 1 – Calcul du budget affecté à la satisfaction des besoins des femmes et à la prise en compte des questions les concernant

Le niveau de financement des besoins des femmes et des questions les concernant (B) est calculé en moyenne pondérée de tous les pourcentages estimatifs de satisfaction des besoins des femmes et de prise en compte des questions les concernant, calculés par ensemble (A), en utilisant le budget total affecté à chaque ensemble comme facteur de pondération. Cette estimation offre une meilleure approximation que la simple estimation d'une moyenne non pondérée, comme en témoignent les exemples présentés ci-dessous.

$$N_{fh} \sum_{j=1} \frac{\text{nombre d'activités ou d'indicateurs qui prennent en compte les besoins des femmes et les questions les concernant dans l'ensemble } j^*}{\text{nombre total d'activités ou d'indicateurs dans l'ensemble } j} \times \frac{\text{montant du budget affecté dans l'ensemble } j}{\text{budget total}}$$

\* où les ensembles  $j$  sont les catégories utilisées pour l'organisation du budget

#### Méthode A

De l'identification des pourcentages d'activités ou d'indicateurs par ensemble qui prennent en compte les besoins des femmes et les questions les concernant

(exemple)

Ensemble 1	70% (7/10)
Ensemble 2	50% (10/20)
Ensemble 3	10% (1/10)
Ensemble 4	10% (2/20)
Ensemble 5	0% (0/5)
Tous	30% (20/65)

30 pour cent de toutes les activités ou de tous les indicateurs prennent en compte les besoins des femmes et les questions les concernant.

#### Méthode B

Calcul des budgets affectés aux activités ou aux indicateurs qui prennent en compte les besoins des femmes et les questions les concernant

(exemple)

70 % (de 3 millions d'US \$)	= 2.1
50 % (de 2 millions d'US \$)	= 1.0
10 % (de 10 millions d'US \$)	= 1.0
10 % (de 20 millions d'US \$)	= 2.0
0 % (de 50 millions d'US \$)	= 0.0
7 % (de 85 millions d'US \$)	= 6.1

7 % du budget total sont affectés à des activités ou à des indicateurs qui prennent en compte les besoins des femmes et les questions les concernant.

Dans cet exemple, l'utilisation de la moyenne « non pondérée » par la Méthode A donne un résultat de 30 pour cent, alors que l'utilisation du budget total affecté à chaque ensemble comme facteur de pondération donne pour la Méthode B un résultat de 7 pour cent. La Méthode A surestime vraisemblablement le niveau de financement des besoins des femmes et des questions les concernant, tandis que la Méthode B produit un résultat plus réaliste.

Afin de fournir une analyse et des résultats par thématique, les ensembles ont également été rassemblés selon six grandes thématiques : le redressement économique et les infrastructures ; la sécurité et l'état de droit ; la protection sociale et les droits de la personne ; l'éducation ; la santé ; la gouvernance et l'administration (voir Encadré 2 pour davantage de précisions).

Il est important de signaler dès le départ que la méthodologie utilisée pour réaliser cette analyse comporte des limites. Une des plus importantes est la grande dépendance de cette méthodologie vis-à-vis de la structure des cadres de planification au sein des ensembles et de leur niveau d'intégration des besoins des femmes et des questions les concernant. Les cadres de planification comportant des catégories ou des thématiques ventilées donneront une image plus précise de la mesure dans laquelle les besoins des femmes et les questions les concernant sont pris en considération. En revanche, lorsqu'un cadre de planification comprend relativement peu de catégories,

l'estimation du contenu « genre » au niveau des activités et des indicateurs risque davantage d'être biaisée. Par exemple, même s'il n'est fait mention qu'une seule fois des besoins des femmes et des questions les concernant au sein d'une catégorie relativement vaste, d'après la méthode utilisée, le montant total affecté à cette catégorie sera considéré comme ayant une dimension tenant compte des questions de genre. À l'inverse, le budget affecté à la catégorie entière paraîtra insensible au genre en l'absence de toute référence au genre ou aux besoins des femmes et aux questions les concernant.

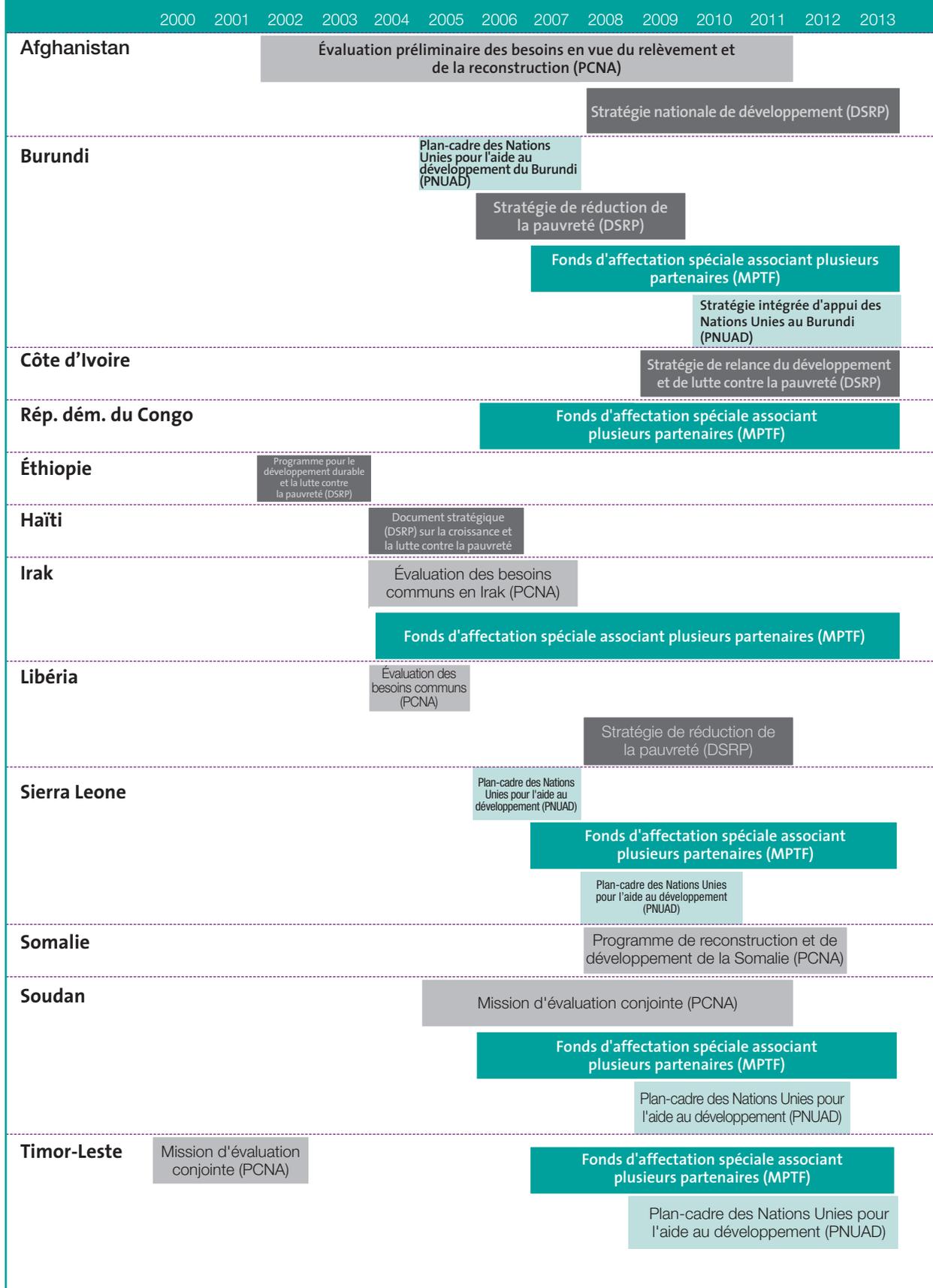
La méthodologie décrite plus haut a été appliquée à un échantillon de cadres de planification utilisés dans douze pays, couvrant plus de 3000 activités et indicateurs, dont six PCNA (Évaluations préliminaires des besoins en vue du relèvement et de la reconstruction), cinq DSRP et six PNUAD. En outre, plus de 200 documents relatifs à des projets de MPTF et de programmes communs ont fait l'objet d'une analyse (voir Figure 1).

## Encadré 2 – Exemple d'application de la méthodologie par thématique

L'exemple suivant illustre l'application de la méthodologie par thématique, qui utilise les activités comme point de départ analytique.

Thématique	Activités qui prennent en compte les besoins des femmes et les questions les concernant		Toutes les activités	Budget		Estimation
	(%)	(nombre)	(nombre)	(US \$)	(% total)	(%)
	$A=A1/A2$	$A1$	$A2$	$B1$	$B2=B1/\text{total } B1$	$B=AxB2$
Le redressement économique et les infrastructures	25	1	4	30	30	7.50
Sécurité et état de droit	25	1	4	15	15	3.75
Santé	25	1	4	15	15	3.75
Éducation	25	1	4	15	15	3.75
Protection sociale et droits humains	50	2	4	10	10	5.00
Gouvernance et administration	0	0	4	5	5	0.00
<b>Total</b>				<b>100</b>		<b>23.75</b>

**FIGURE 1 – CHRONOLOGIE DES CADRES DE PLANIFICATION COMPRIS DANS L'ANALYSE PAR PAYS. QUATRE INSTRUMENTS PRINCIPAUX ONT ÉTÉ ANALYSÉS DANS UN ÉCHANTILLON DE DOUZE PAYS ; LE GRAPHIQUE SUIVANT INDIQUE LA PÉRIODE AU COURS DE LAQUELLE CHACUN DES INSTRUMENTS A ÉTÉ APPLIQUÉ.**



## 2. Fonds d'affectation spéciale associant plusieurs partenaires

Cette section analyse les Fonds d'affectation spéciale associant plusieurs partenaires (MPTF) et les Programmes communs (JP), qui fonctionnent à un niveau bien plus proche de la mise en œuvre que les autres cadres de planification généraux qui seront examinés dans les sections 4 à 6, à savoir les PNUAD, les PCNA et les DSRP. Plus précisément, les MPTF sont des instruments de financement par le biais desquels les donateurs mettent en commun leurs apports pour appuyer la réalisation des priorités nationales et pour faciliter la coordination des activités des agences des Nations Unies. Quant aux JP, il s'agit de séries d'activités indiquées dans un plan de travail commun assorti d'un budget déterminé, auxquelles participent au moins deux agences des Nations Unies et des partenaires nationaux. Ces deux instruments ont tendance à utiliser le bureau MPTF du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en guise d'agent administratif servant d'interface pour communiquer avec les donateurs, et sont mis en œuvre par le biais de projets. C'est pourquoi ces deux instruments seront appelés dans ce document « MPTF ».

Les documents relatifs aux projets MPTF comprennent habituellement : une analyse de la situation ; les stratégies, les enseignements tirés et les programmes communs proposés (par ex. les réalisations du programme, son intégration et sa coordination, les mécanismes intra-étatiques de gestion du conflit et de consolidation de la paix, la participation des bénéficiaires, la durabilité des résultats) ; les interventions et les actions prioritaires ; le cadre de résultats ; les modalités de gestion ; le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports ; ainsi que les plans de travail et les budgets.

Au cours de cette étude de cas, 202 documents relatifs à des projets ont été analysés, couvrant six pays : le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Irak, la Sierra Leone, le Soudan et le Timor-Leste (cf. Annexe 1). Ces projets, pour un montant total de 1,024 milliard de dollars, ont été analysés en deux phases : 87 cas ont été analysés au mois de juin 2010, puis 115 nouveaux cas au mois d'avril 2012.

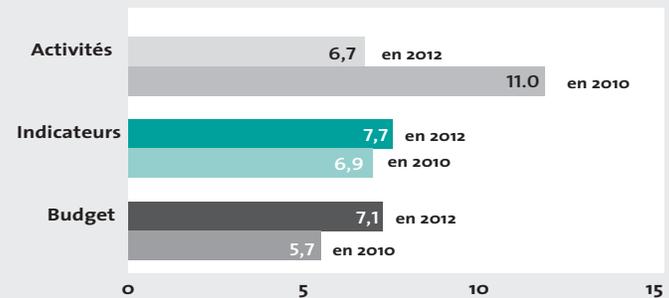
Les résultats d'ensemble indiquent que les besoins spécifiques des femmes et les questions les concernant plus particulièrement n'ont fait l'objet que de très peu d'attention dans le cadre des MPTF et que la situation ne s'améliore pas, le taux de sensibilité au genre stagnant sous la barre des 8 pour cent, que l'on évalue les activités, les budgets ou les indicateurs (Figure 2). Par rapport aux résultats de 2010, la proportion d'activités liées aux projets prenant en compte les besoins spécifiques des femmes a pratiquement diminué de moitié, retombant de 11 pour cent à 6,7 pour cent. Si ces constatations mettent en avant une tendance à la baisse, les résultats pour 2012 font état de légères améliorations tant en ce qui concerne les indicateurs des projets que leurs budgets consacrés aux besoins des femmes ou aux questions les concernant : les indicateurs sont passés de 6,9 pour cent à 7,7 pour cent, et les budgets de 5,7 pour cent à 7,1 pour cent.

Cette section examine plus en détail les résultats par pays et par secteur obtenus par les projets MPTF étudiés. Elle analyse également l'évolution de l'attention générale accordée aux questions de genre par les projets MPTF. Cette analyse consiste à comparer les résultats de l'ensemble des projets pour 2012 (202 cas) au sous-ensemble disponible en 2010 (87 cas).

### 2.1 Analyse au niveau des pays

Cette tendance générale à la baisse est aussi évidente au niveau des pays (Figure 3). Des six pays pour lesquels une étude de cas a été réalisée, tous sauf un ont connu une baisse de la sensibilité au genre de leurs activités. L'intégration des besoins des femmes dans des composantes des indicateurs MPTF s'est améliorée dans quatre de ces six pays. Toutefois, en parallèle, les composantes du budget MPTF font état d'une forte baisse de la sensibilité au genre dans quatre de ces six pays.

**FIGURE 2 – L'ATTENTION ACCORDÉE AUX QUESTIONS DE GENRE PAR LES PROJETS MPTF STAGNE SOUS LA BARRE DES 8 POUR CENT MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS LES CONCERNANT DANS LES MPTF (EN POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL)**

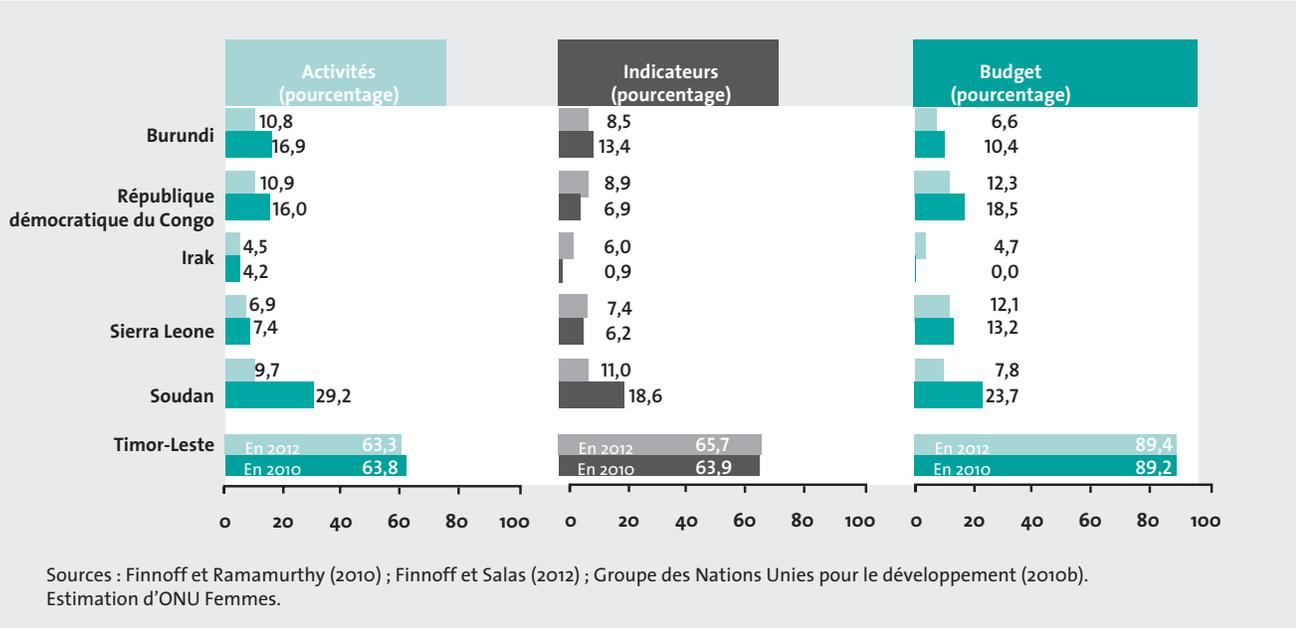


Remarque : Au cours de cette étude de cas, 202 documents relatifs à des projets ont été analysés, couvrant six pays : le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Irak, la Sierra Leone, le Soudan et le Timor-Leste. Ces projets, pour un montant total de 1,024 milliard de dollars, ont été analysés en deux phases : 87 cas ont été analysés au mois de juin 2010, puis 115 nouveaux cas disponibles au mois d'avril 2012.

Sources : Finnoff et Ramamurthy (2010) ; Finnoff et Salas (2012) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2010b). Estimation d'ONU Femmes.

- » **Activités connaissant un important déclin.** Les six pays des études de cas ont connu une détérioration de la sensibilité au genre des activités soutenues par les MPTF, à l'exception de l'Irak, qui connaît une légère amélioration, passant de 4,2 à 4,5 pour cent. C'est le Soudan qui connaît la plus grande baisse de sensibilité au genre de ses activités, avec une chute de deux tiers : il passe d'un taux de sensibilité au genre de 29,2 pour cent à un taux de 9,7 pour cent seulement. Au Burundi également, on assiste à une baisse importante, de 16,9 pour cent à 10,8 pour cent. La République démocratique du Congo, quant à elle, est passée de 16,0 pour cent à 10,9 pour cent. La Sierra Leone a connu une baisse moins impressionnante, passant de 7,4 pour cent à 6,9 pour cent, et le Timor-Leste n'a connu qu'une très légère baisse, de 63,8 pour cent à 63,3 pour cent.
- » **Une modeste amélioration des indicateurs.** Au niveau des pays, les composantes de l'indicateur MPTF font état d'un changement très positif en matière de sensibilité au genre. C'est l'Irak qui connaît l'amélioration la plus spectaculaire, multipliant par sept son taux de sensibilité au genre : 0,9 pour cent des indicateurs faisaient preuve de sensibilité au genre en 2010, et 6,0 pour cent en 2012. La République démocratique du Congo (qui passe de 6,9 pour cent à 8,9 pour cent), la Sierra Leone (qui passe de 6,2 pour cent à 7,4 pour cent) et le Timor-Leste (qui passe de 63,9 pour cent à 65,7 pour cent) ont connu une augmentation similaire, bien que moindre, de la proportion d'indicateurs intégrant les besoins des femmes. En revanche, le Burundi et le Soudan ont connu une baisse importante. La proportion d'indicateurs du Burundi sensibles aux besoins des femmes et aux questions les concernant a baissé, passant de 13,4 pour cent en 2010 à 8,5 pour cent en 2012, et les indicateurs du Soudan sensibles au genre sont retombés de 18,6 pour cent à 11,0 pour cent.
- » **La plupart des budgets sont en baisse.** C'est au Soudan que l'intégration des besoins des femmes dans les budgets MPTF connaît le plus grand déclin, passant de 23,7 pour cent en 2010 à 7,8 pour cent en 2012. De même, le Burundi (qui passe de 10,4 pour cent à 6,6 pour cent), la République démocratique du Congo (qui passe de 18,5 pour cent à 12,3 pour cent), et la Sierra Leone (qui passe de 13,2 pour cent à 12,1 pour cent) ont connu un déclin similaire de la mesure dans laquelle les questions de genre sont intégrées aux budgets des projets. C'est l'Irak qui a connu la plus forte amélioration, passant de 0,0 pour cent à 4,7 pour cent, suivi par le Timor-Leste qui a connu une augmentation marginale de la proportion des budgets prenant en compte les besoins des femmes et les questions les concernant, passant de 89,2 pour cent à 89,4 pour cent.

**FIGURE 3 – LE DÉCLIN GÉNÉRAL DE L'ATTENTION ACCORDÉE AUX QUESTIONS DE GENRE PAR LES COMPOSANTES DES PROJETS MPTF DANS LES PAYS DES ÉTUDES DE CAS RÉALISÉES**  
**MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS LES CONCERNANT DANS LES ACTIVITÉS, INDICATEURS ET BUDGETS MPTF (EXPRIMÉE EN POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL)**

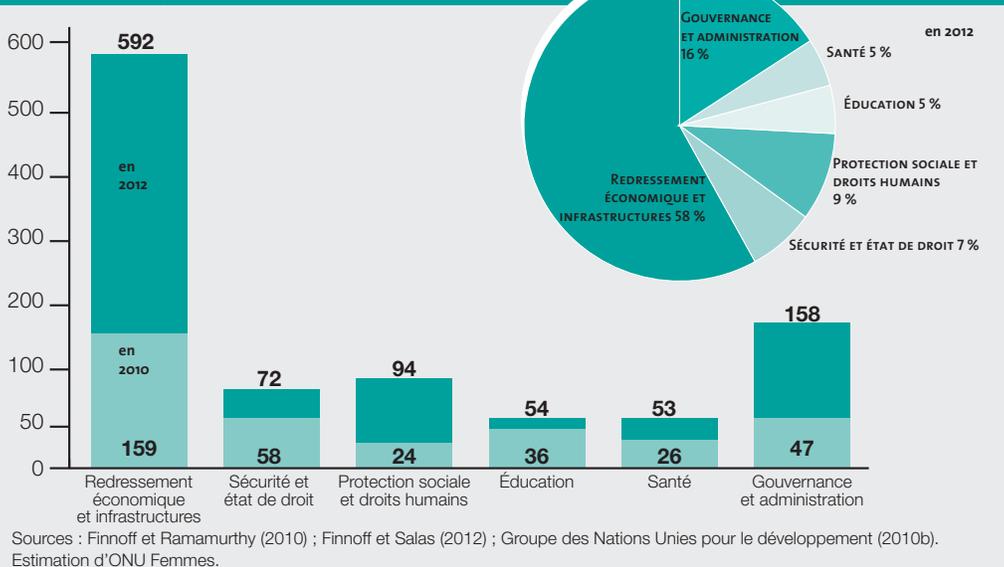


## 2.2 Analyse au niveau sectoriel

Ne connaissant que de modestes améliorations pour quelques composantes des MPTF, les indicateurs et les budgets de la plupart des secteurs témoignent d'une tendance à la baisse de l'intégration des besoins des femmes et des questions les concernant. Les tendances sectorielles générales montrent que les secteurs les plus sensibles au genre sont ceux qui détiennent la plus faible part des budgets concrets.

Avec 592 millions de dollars US en juin 2012, le secteur du redressement économique et des infrastructures se taille la part du lion : son budget est quatre fois plus important que celui du deuxième plus grand secteur, à savoir la gouvernance et l'administration (Figure 4). Néanmoins, ce secteur est le moins sensible au genre, puisque seuls deux pour cent des budgets des MPTF consacrés au redressement économique et aux infrastructures intègrent les besoins des femmes et les questions les concernant (Figure 5). L'Encadré 3 cite des exemples de besoins des femmes et de questions les concernant pris en compte par les MPTF.

**FIGURE 4 – LE SECTEUR DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET DES INFRASTRUCTURES SE TAILLE LA PART DU LION DU FINANCEMENT PAR LES MPTF**  
**BUDGET TOTAL DES MPTF (EN MILLIONS DE US\$) ET PART SECTORIELLE DU BUDGET TOTAL (EN %)**



### Encadré 3 – Exemples de besoins des femmes et de questions les concernant pris en compte par des MPTF

Thématique	Exemple
<b>LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET LES INFRASTRUCTURES</b>	Mise sur pied d'un programme d'encadrement des jeunes entrepreneurs/ apprentissage en entreprise qui accorde une attention particulière aux femmes.
<b>SÉCURITÉ ET ÉTAT DE DROIT</b>	Établissement d'unités d'intervention familiale employant des femmes policières dans les commissariats de police.
<b>PROTECTION SOCIALE ET DROITS HUMAINS</b>	Des possibilités de formation professionnelle pour les adolescents, qui s'adressent tout particulièrement aux filles et aux anciens enfants soldats.  Formation de la société civile (ONG, groupements de femmes, organisations communautaires, universitaires) en matière de planification sensible au genre et de budgétisation sensible au genre en vue de plaider pour des dépenses publiques sensibles au genre, d'examiner les dépenses publiques et d'en assurer le suivi.  Formation des organisations de femmes de la société civile dans le domaine de l'analyse axée sur le genre et de l'intégration d'une perspective de genre ; du suivi de la budgétisation sensible au genre ; des compétences en leadership et communication ; de la gestion des cycles de projets, et de l'informatique.
<b>SANTÉ</b>	Formation des prestataires de services : médecins, sages-femmes, personnel des centres de soins des ONG, assistants médicaux, infirmiers et personnel des unités de protection de la famille et de l'enfance chargé de la gestion clinique des viols.  Fourniture de trousse post-viol aux établissements de santé (hôpitaux, centres de soins et unités de protection de la famille et de l'enfance) comptant des prestataires formés.  Mise sur pied d'un mécanisme de coordination des travaux en matière de violence basée sur le genre, comprenant l'élaboration d'une filière de renvoi destinée aux rescapées et des procédures normalisées, établies en concertation avec les acteurs essentiels, pour la prévention et la réponse aux problèmes posés par la violence basée sur le genre.  Formation des agents de soins de santé à l'utilisation du Protocole médico-légal pour l'examen des victimes de violences domestiques, d'agressions sexuelles et de maltraitance des enfants.
<b>GOVERNANCE ET ADMINISTRATION</b>	Représentation des femmes au sein des mécanismes de gestion des conflits au niveau de l'État, du comté et de la communauté.  Établissement et/ou renforcement des mécanismes et services de renvoi nationaux et locaux afin de protéger les victimes de la traite des êtres humains et de violence domestique.  L'examen détaillé des données ventilées révèle de fortes tendances à la baisse ou une tendance au statu quo en ce qui concerne l'intégration par les MPTF des besoins des femmes et des questions les concernant.

L'examen détaillé des données ventilées révèle de fortes tendances à la baisse ou une tendance au statu quo en ce qui concerne l'intégration par les MPTF des besoins des femmes et des questions les concernant.

» **Le secteur du redressement économique et des infrastructures est le moins sensible au genre, mais les indicateurs font état de quelques améliorations.** Bien que dans l'ensemble, il ne tienne vraiment pas compte des besoins des femmes ni des questions qui les concernent, le secteur du redressement économique et des infrastructures a connu une amélioration significative de la sensibilité au genre des composantes de ses indicateurs. Ce secteur fait un bond, la proportion de composantes sensibles au genre étant multipliée par plus de dix pour passer de 0,6 pour cent en 2010 à 6,6 pour cent en 2012. Certes, la proportion de composantes sensibles au genre au départ était bien modeste. Toutefois, ces améliorations ne se sont pas ressenties au niveau des activités et des budgets, dont la sensibilité au genre a globalement baissé.

» **Le secteur de la protection sociale et des droits humains est le plus sensible au genre, mais il connaît une baisse globale de sa sensibilité au genre.** Le secteur de la protection sociale et des droits humains reste celui qui montre la meilleure intégration des besoins des femmes et des questions qui les concernent dans les activités, les indicateurs et les composantes budgétaires des MPTF. En 2012, ce secteur affecte un quart (24,9 pour cent) de ses fonds aux besoins des femmes et aux questions les concernant — mais le pourcentage du budget MPTF total qui y est affecté n'atteint que les 10 pour cent. De plus, la tendance est nettement à la baisse pour ce secteur, avec une réduction de près de 50 pour cent pour l'ensemble de ses composantes.

» **Une attention mitigée pour les autres secteurs.** Tous les autres secteurs font preuve d'une attention mitigée, aucun

n'affectant en 2012 plus de 16,1 pour cent d'une quelconque composante d'un projet MPTF aux besoins des femmes ou aux questions qui les concernent. La sensibilité au genre des budgets varie de seulement 1,5 pour cent dans le secteur de l'éducation à 15,2 pour cent dans le secteur de la sécurité et de l'état de droit. L'intégration des besoins des femmes et des questions qui les concernent dans les composantes des indicateurs varie de 5,5 pour cent dans le secteur de la gouvernance et de l'administration à 9,3 pour cent dans le secteur de la santé. Enfin, pour les composantes des activités, elle varie en 2012 de 8,4 pour cent dans le secteur de la santé à 16,1 pour cent dans le secteur de la gouvernance.

### 2.3 Synthèse des conclusions

Deux grands problèmes continuent à limiter la mesure dans laquelle les MPTF répondent aux besoins des femmes au lendemain d'un conflit et aux questions qui les concernent. Tout d'abord, le genre est considéré comme une question transversale par de nombreux projets, surtout parmi ceux du Fonds pour la consolidation de la paix. Néanmoins, même en tant que question transversale, les questions propres à l'égalité des sexes ne se traduisent souvent pas dans le cadre logique, qui constitue le

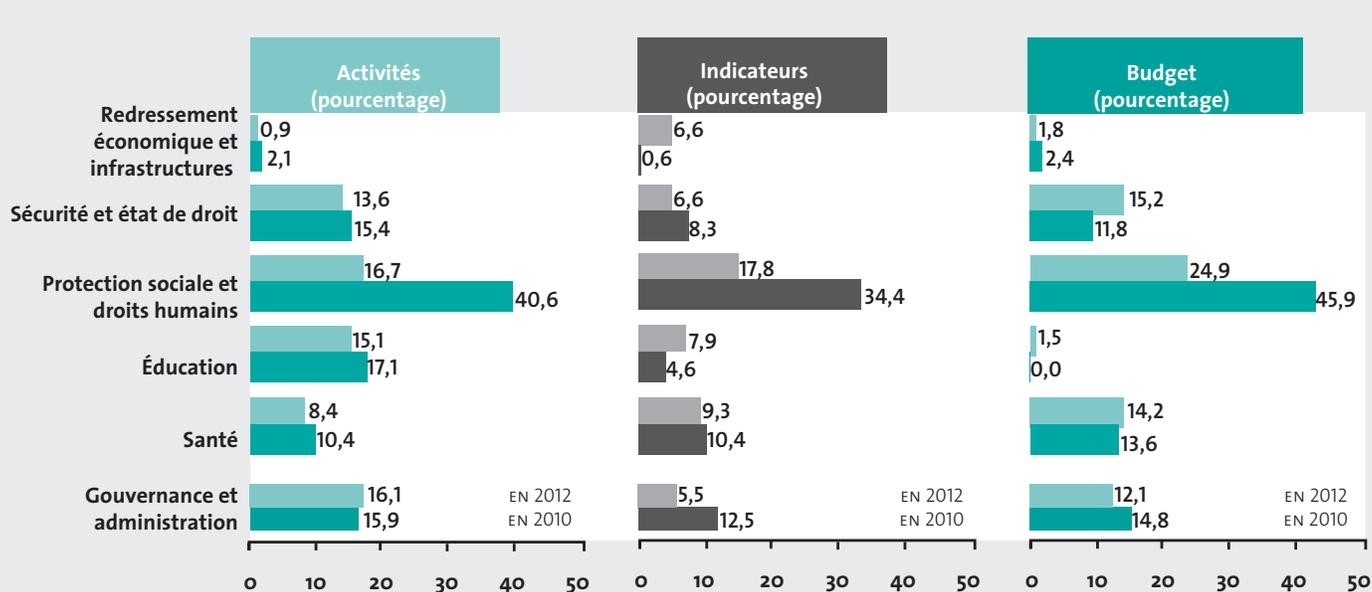
principal outil de planification pour la mise en œuvre du projet. L'efficacité de l'intégration d'une perspective de genre restera minimale si celle-ci ne se traduit pas par des objectifs, activités et indicateurs spécifiques par lesquels les bénéficiaires de chaque sexe peuvent être évalués et suivis.

Le second problème consiste en un manque courant de données ventilées selon le sexe dans les documents des projets. Le suivi cohérent de l'impact d'un projet sur l'égalité des sexes et des montants affectés à celle-ci nécessite une abondance de données ventilées selon le sexe rarement présente. Bien que le nombre de données spécifiques au genre ait augmenté depuis 2010, elles sont rarement liées au cadre logique et donc à l'analyse budgétaire.

Néanmoins, quelques améliorations sont apparues. Premièrement, l'identification du nombre de bénéficiaires de sexe féminin s'est améliorée. Un bon exemple en est le Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au Timor-Leste (voir Encadré 4). Toutefois, dans la plupart des projets, l'identification des bénéficiaires de sexe féminin ne se traduit pas encore par un cadre logique, dont des indicateurs, ni par le calcul des coûts.

**FIGURE 5 — NÉANMOINS, LE SECTEUR DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET DES INFRASTRUCTURES RESTE LE MOINS SENSIBLE AU GENRE**

PROPORTION DE BUDGETS SECTORIELS DE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE ASSOCIANT PLUSIEURS PARTENAIRES QUI INTÈGRENT LES BESOINS DES FEMMES ET LES QUESTIONS QUI LES CONCERNENT (EN POURCENTAGE DU BUDGET DU SECTEUR)



Sources : Finnoff et Ramamurthy (2010) ; Finnoff et Salas (2012) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2010b). Estimation d'ONU Femmes.

## Encadré 4 — Bonnes pratiques de ventilation par type de bénéficiaires au Timor-Leste

### BÉNÉFICIAIRES

Bénéficiaires directs : « Les individus, les groupes ou les organisations visés qui bénéficient directement du développement de l'intervention. »								
INDIQUEZ LE TYPE DE BÉNÉFICIAIRES	Nombre prévu d'institutions	Nombre d'institutions atteint à ce jour	Nombre prévu de femmes	Nombre de femmes à ce jour	Nombre prévu d'hommes	Nombre d'hommes atteint à ce jour	Nombre prévu d'individus de groupes ethniques	Nombre d'individus de groupes ethniques atteint à ce jour
INSTITUTIONS NATIONALES	26	26	734	383	544	562	*S/O	S/O
INSTITUTIONS LOCALES	193	193	9804	20 298	8735	19 097	S/O	S/O
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>219</b>	<b>10 538</b>	<b>20 786</b>	<b>9279</b>	<b>19 682</b>	<b>S/O</b>	<b>S/O</b>
*Il n'existe pas de groupes ethniques au Timor-Leste. Le gouvernement du Timor-Leste a reconnu les mêmes droits et opportunités pour tous les citoyens.								
Bénéficiaires indirects : « Les individus, les groupes ou les organisations non visés qui bénéficient indirectement du développement de l'intervention. »								
Bénéficiaires directs : « Les individus, les groupes ou les organisations visés qui bénéficient directement du développement de l'intervention. »								
INDIQUEZ LE TYPE DE BÉNÉFICIAIRES	Nombre prévu d'institutions	Nombre d'institutions atteint à ce jour	Nombre prévu de femmes	Nombre de femmes à ce jour	Nombre prévu d'hommes	Nombre d'hommes atteint à ce jour	Nombre prévu d'individus de groupes ethniques	Nombre d'individus de groupes ethniques atteint à ce jour
INSTITUTIONS NATIONALES	7	7	68	61	94	77	*S/O	S/O
INSTITUTIONS LOCALES	0	0	8110	8110	7721	9563	S/O	S/O
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>8184</b>	<b>8177</b>	<b>7815</b>	<b>9640</b>	<b>S/O</b>	<b>S/O</b>

Source : Fonds pour la réalisation des OMD (2012).

La seconde grande amélioration consiste en l'inclusion d'un marqueur de l'égalité des sexes dans certains documents de projets. Si ces améliorations ne sont pas encore répandues dans la majorité des documents de projets, elles illustrent tout de même l'adoption de bonnes pratiques et la réalisation de progrès. L'intégration systématique de ces améliorations dans l'ensemble des documents de projets s'avère nécessaire, et se traduira certainement par des projets tenant mieux compte des spécificités de genre.

### 3. Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement

Le PNUAD sert à coordonner les activités du système des Nations Unies à l'échelle du pays et à apporter une réponse cohérente aux priorités et aux besoins nationaux. D'une manière plus générale, il est ancré dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Un PNUAD est mené tous les deux à six ans, parfois même plus souvent, selon le pays. Par exemple, dans cet échantillon, deux PNUAD sont compris pour la République de la Sierra Leone durant les périodes 2006-2007 et 2008-2010 ; pour la République du Burundi durant les périodes 2005-2007 et 2010-2014 ; pour la République démocratique du Timor-Leste durant la période 2009-2013 ; et pour la République du Soudan pour la période 2009-2012.

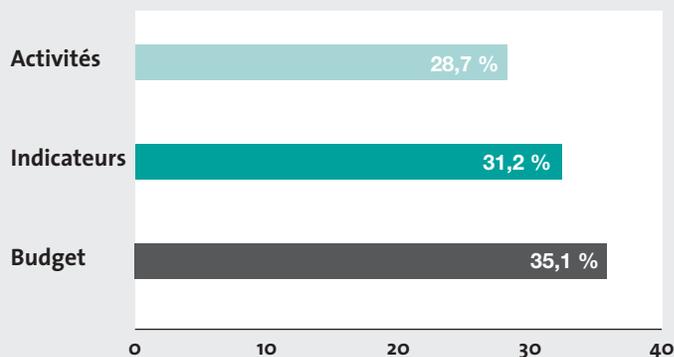
Un PNUAD comporte habituellement les sections suivantes : planification et processus de préparation ; contexte et analyse de la situation ; priorités et stratégies de l'assistance technique ; matrice des réalisations et des résultats ; initiatives en dehors de la matrice des résultats ; exigences du financement ; et mécanismes de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

La préparation et la mise en œuvre d'un PNUAD requièrent une approche collaborative, qui fait la promotion de la participation des parties prenantes au développement du pays, dont le gouvernement, les institutions internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), les donateurs bilatéraux, la société civile et le secteur privé.

Parmi tous les cadres de planification de l'ONU examinés ici, les PNUAD se démarquent par leur forte sensibilité au genre (voir l'Encadré 5 pour des exemples spécifiques de besoins des femmes et de questions les concernant pris en compte par les PNUAD). La mesure de l'intégration des besoins des femmes et des questions les concernant dans les PNUAD se situe entre 29 et 35 pour cent au niveau des activités, des indicateurs et du budget (Figure 6).

Dans les PNUAD analysés aux fins de la présente étude, les thématiques dont les activités et les indicateurs sont les plus sensibles au genre incluent la santé, l'éducation, ainsi que le redressement économique et les infrastructures (Figure 7). En ce qui concerne les budgets, la protection sociale et les droits humains font également preuve d'un degré élevé de sensibilité au genre, tout comme l'éducation et le redressement économique et les infrastructures. La sécurité et l'état de droit sont les thématiques faisant preuve de la plus faible sensibilité au genre à tous les niveaux.

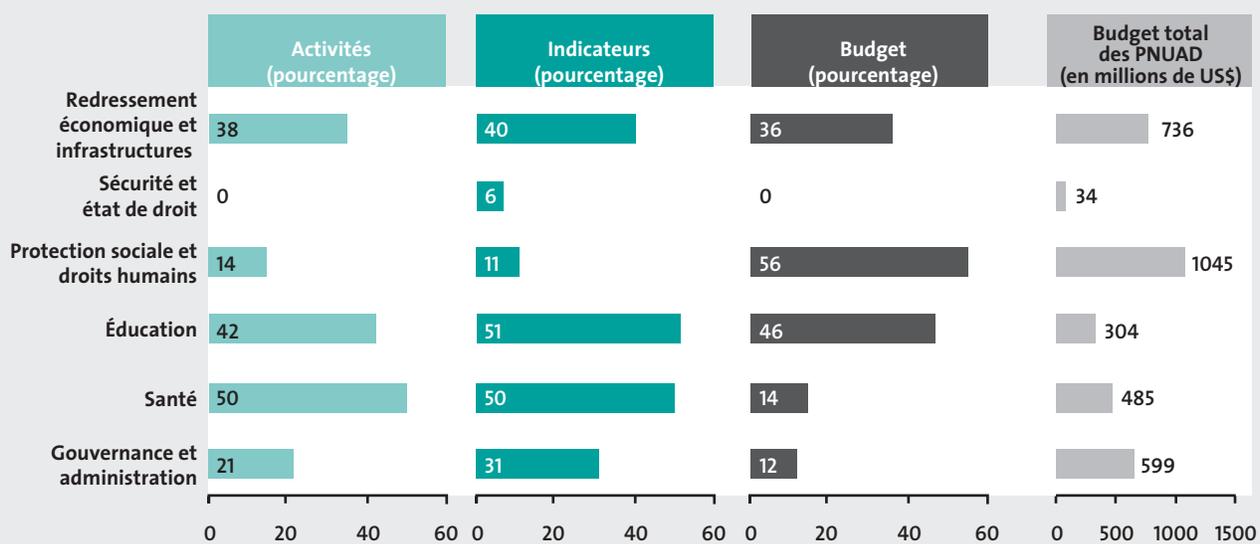
FIGURE 6 – MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS LES CONCERNANT DANS LES PNUAD (EN POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL)



Sources : Finnoff et Ramamurthy (2010) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2004) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2006) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2009a, 2009b, 2009c, 2010d) ; Estimation d'ONU Femmes.

Deux observations méritent d'être soulignées. Tout d'abord, par rapport aux autres cadres de planification qui ont été analysés au cours de cette étude, les PNUAD font preuve d'une sensibilité au genre plus élevée dans le domaine du redressement économique et des infrastructures, associée à un moindre pourcentage relatif du budget total affecté à ce domaine. Deuxièmement, la thématique de la protection sociale et des droits humains représente un pourcentage plus élevé dans le budget des PNUAD que dans les autres cadres de planification considérés ici.

**FIGURE 7 – MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS LES CONCERNANT DANS LES PNUAD PAR THÉMATIQUE (EN POURCENTAGE)**



Sources : Finnoff et Ramamurthy (2010) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2004) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2006) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2009a, 2009b, 2009c, 2010d)  
Estimation d'ONU Femmes.

### Encadré 5 – Exemples de besoins des femmes et de questions les concernant pris en compte par des PNUAD

Thématique	Exemple
<b>Redressement économique et infrastructures</b>	<p>Amélioration des services et des intrants agricoles, surtout pour les femmes, les personnes déplacées à l'intérieur du pays (IDP), les rapatriés, les réfugiés et les autres groupes qui ont des besoins spécifiques</p> <p>Des politiques, des règlements et des systèmes relatifs à l'utilisation de la terre et au régime foncier sont introduits par le gouvernement en collaboration avec les communautés, l'accent étant mis sur l'accès des femmes à la terre</p>
<b>Sécurité et état de droit</b>	<p>Les anciens combattants, ainsi que les femmes et les enfants associés aux forces et groupes armés, sont démobilisés et une aide à la réinsertion et à la réintégration leur est apportée</p>
<b>Éducation</b>	<p>Des espaces d'apprentissage sûrs, inclusifs, adaptés aux enfants sont mis à disposition pour l'enseignement fondamental (y compris de l'eau et des installations sanitaires distinctes), en particulier pour les filles, les nomades, les enfants à besoins spécifiques et les enfants des zones de conflit et des zones mal desservies</p> <p>Le programme scolaire est revu afin de comprendre des compétences pratiques nécessaires dans la vie courante en matière de santé, de nutrition, d'hygiène, de consolidation de la paix, de prévention des mutilations génitales féminines (et des pratiques de soins aux enfants pour les parents)</p>
<b>Santé</b>	<p>L'établissement à tous les niveaux de systèmes d'information exhaustifs sur la gestion de la santé, y compris un audit de l'enregistrement des naissances et des décès et de la mortalité maternelle</p> <p>Des services essentiels intégrés (des soins de santé procréative complets, la nutrition, la gestion intégrée des maladies infantiles, des services de vaccination élargis), du matériel et des fournitures adaptés, et des structures de référence disponibles au niveau communautaire, l'accent étant mis sur les groupes qui ont des besoins spécifiques (notamment les personnes déplacées, rapatriées ou réfugiées)</p> <p>La création et/ou le renforcement des capacités, dont les infrastructures institutionnelles et les ressources humaines, permettant d'offrir une formation avant le travail ou une formation continuée, et notamment des écoles de sages-femmes</p>
<b>Gouvernance et administration</b>	<p>Élaboration et mise en œuvre de mécanismes législatifs et régulateurs qui font la promotion du leadership politique des femmes et leur représentation politique</p>

#### 4. Évaluation des besoins au lendemain d'un conflit

Les évaluations des besoins au lendemain d'un conflit (PCNA) sont des exercices multilatéraux entrepris par les Nations Unies, l'Union européenne (UE), la Banque mondiale (BM) et les Banques de développement régional à la demande officielle et sous le leadership d'un gouvernement national et ce, avec la collaboration des pays donateurs. Les Évaluations des besoins au lendemain d'un conflit (PCNA) portent des noms différents à l'échelle nationale et sont des processus utilisés par les pays émergeant d'un conflit ou sortant d'une période de crise en vue de coordonner les donateurs, d'identifier ensemble les principales actions prioritaires pour le redressement, et de mobiliser des ressources.

Les agences gouvernementales, les donateurs, les organisations internationales et les institutions financières internationales participent à ce processus. D'autres parties prenantes nationales peuvent également être consultées, telles que les organisations de la société civile, le secteur privé et les partis politiques. Une fois l'évaluation terminée, une conférence des donateurs est planifiée et organisée.

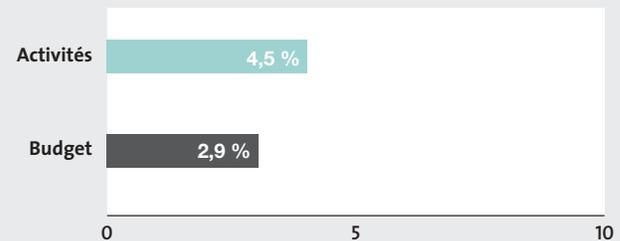
Les documents de la PCNA tendent à être divisés en deux sections principales : l'analyse narrative et le Cadre de transition axé sur les résultats (TRF). L'analyse narrative est généralement organisée par thématique (les thématiques varient en fonction des pays) et comprend le contexte, l'analyse de la situation, l'exposé du problème, et les besoins et actions prioritaires. Dans la plupart des cas, les besoins financiers ne sont pas mentionnés dans la section narrative ; et lorsqu'ils le sont, ils ne sont présentés que dans les grandes lignes. Les réalisations, les indicateurs et les objectifs du PCNA sont présentés plus en détail dans le TRF. Dans la plupart des cas, le TRF est également structuré selon les thématiques, suivant une organisation similaire à celle de la section narrative. Dans l'échantillon examiné pour cette étude, les besoins financiers estimés ont souvent été identifiés au sein même du TRF ; lorsque ce n'était pas le cas, le budget était présenté à part. En outre, les documents du PCNA peuvent comprendre des sections sur le processus de préparation et de consultation des documents, ainsi que sur les mécanismes de mise en œuvre, de gestion et de coordination.

Une analyse de six PCNA réalisée en 2010 a montré que dans la section narrative, les questions de genre sont mentionnées tout au long des thématiques, et surtout dans les domaines suivants : protection sociale et droits humains, éducation, et santé. Néanmoins, par rapport aux PNUAD, la problématique des relations de genre est mentionnée bien moins systématiquement dans le cadre de résultats : moins de 5 pour cent des activités et seulement 2,9 pour cent des postes budgétaires mentionnaient les besoins des femmes et les questions les concernant (voir Figure 8).

Parmi toutes les thématiques, la protection sociale et les droits humains, l'éducation et la santé sont celles qui présentent le taux de sensibilité au genre le plus élevé (voir Figure 9). Néanmoins, la protection sociale et les droits humains ne reçoivent qu'une faible part du budget total. En revanche, alors que le budget affecté au redressement économique et aux infrastructures représente plus de la moitié du financement total, il s'avère que c'est ce domaine qui analyse le moins les besoins des femmes et qui y répond le moins.

Cette situation est le reflet du principe répandu que le redressement économique et les infrastructures sont neutres quant au genre et fondé sur la supposition que les femmes et les hommes bénéficient de manière égale des investissements réalisés dans ce domaine. Malheureusement, dans la plupart des contextes, ce n'est pas le cas. Par exemple, les femmes peuvent ne pas pouvoir bénéficier des plans d'emploi temporaires si ceux-ci ne tiennent pas compte des contraintes des femmes en matière d'emploi, telles que la nécessité de garder les enfants, et elles ne bénéficient pas des projets d'infrastructures qui ne disposent pas de toilettes pour les filles et les femmes et/ou qui ont lieu sur des marchés où les femmes ne sont pas actives. L'Encadré 6 fournit des exemples précis de la prise en compte des besoins des femmes et des questions les concernant par les PCNA examinés, triés par thématique.

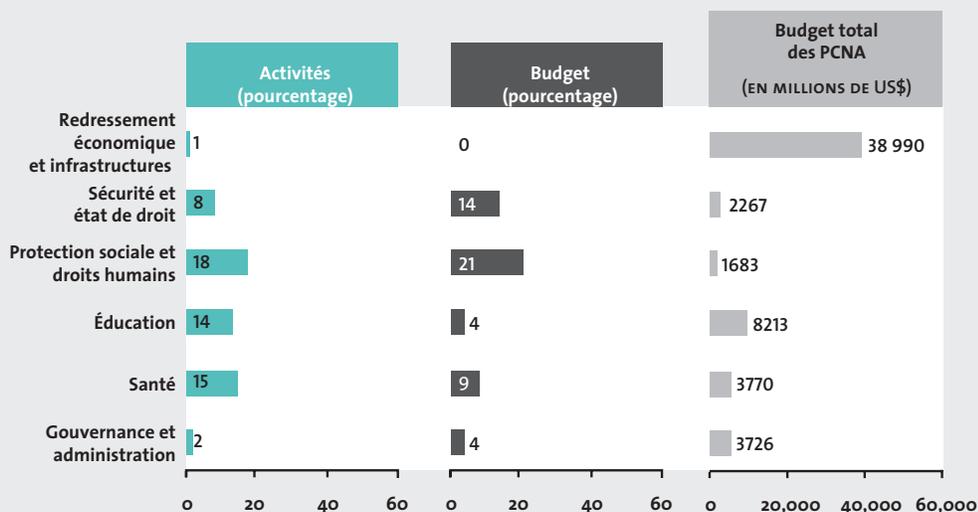
**FIGURE 8 – MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS LES CONCERNANT DANS LES PCNA (EN POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL)**



Remarque : Trois cas analysés n'avaient pas complètement élaboré de Cadre de transition axé sur les résultats (TRF) ; dans ces cas, l'analyse des activités s'est basée sur la section narrative. Les informations sur les indicateurs ne sont pas présentées, car elles n'étaient disponibles que dans un des six cas analysés.

Sources : Banque asiatique de développement, Banque mondiale et Programme des Nations Unies pour le développement (2002) ; Nations Unies et Banque mondiale (2003) ; Nations Unies et Banque mondiale (2008) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2005a, 2005b, 2005c) ; Nations Unies, Banque mondiale et Gouvernement national de transition du Libéria (2004) ; Nations Unies, Banque mondiale, Union européenne et Banque interaméricaine de développement (2004) ; Banque mondiale (1999) ; Estimation d'ONU Femmes.

**FIGURE 9 – MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS LES CONCERNANT DANS LES PCNA PAR THÉMATIQUE (EN POURCENTAGE)**



Remarque : trois cas analysés ne comprenaient pas de Cadre de transition axé sur les résultats complet ; dans ces cas, l'analyse des activités s'est basée sur la section narrative. Les informations relatives aux indicateurs ne sont pas présentées puisqu'elles n'étaient disponibles que pour un des six cas analysés.

Sources : Banque asiatique de développement, Banque mondiale et Programme des Nations Unies pour le développement (2002) ; Nations Unies et Banque mondiale (2003) ; Nations Unies et Banque mondiale (2008) ; Groupe des Nations Unies pour le développement (2005a, 2005b, 2005c) ; Nations Unies, Banque mondiale et Gouvernement national de transition du Libéria (2004) ; Nations Unies, Banque mondiale, Union européenne et Banque interaméricaine de développement (2004) ; Banque mondiale (1999) Estimation d'ONU Femmes.

**Encadré 6 – Exemples de besoins des femmes et de questions les concernant pris en compte par des PCNA**

Thématique	Exemple
<b>Redressement économique et infrastructures</b>	Création d'emplois temporaires pour les femmes Établissement de programmes de microfinancement ciblés pour les femmes Inclusion des femmes dans la planification des investissements et dans les équipes de mise en œuvre
<b>Sécurité et état de droit</b>	Désarmement et démobilisation des anciens combattants, notamment des femmes qui ont été associées aux groupes armés Accroissement de la représentation des femmes au sein des institutions du secteur de la sécurité, de la résolution des conflits et de l'élaboration de la constitution
<b>Protection sociale et droits humains</b>	Ouverture de centres d'assistance juridique et renforcement des capacités des organisations de femmes
<b>Éducation</b>	Attirer, former et retenir des enseignantes Construction d'installations sanitaires pour les filles et pour les garçons dans les écoles
<b>Santé</b>	Augmentation de la couverture vaccinale antitétanique des femmes enceintes et allaitantes Diminution du prix des césariennes Amélioration de l'accès des femmes à l'eau Augmentation du nombre de sages-femmes
<b>Gouvernance et administration</b>	Mise sur pied de programmes d'action positive au sein de la fonction publique
<b>Globalement</b>	En Somalie, un symposium spécial pour les femmes s'est tenu pour traduire les priorités en matière d'égalité des sexes dans le document final du PCNA. Ce symposium, qui a attiré 140 représentants, s'est également inspiré de la contribution des femmes à la consolidation de la paix et à la mise en œuvre du cadre <sup>5</sup>

## 5. Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Lancés par la Banque mondiale et le FMI en 1999, les DSRP décrivent les politiques et les programmes macroéconomiques, structurels et sociaux d'un pays sur une période de trois ans ou plus visant à promouvoir la croissance et à lutter contre la pauvreté, ainsi que les besoins de financement externe liés et les principales sources de financement.<sup>6</sup> Ils sont préparés par les États membres par le biais d'un processus participatif, et portent souvent des noms spécifiques au pays concerné. Le gouvernement, des organisations de la société civile, le secteur privé, des experts sectoriels, des communautés locales et des institutions internationales telles que l'ONU, la Banque mondiale, le FMI et les organisations régionales participent à ce processus.

Généralement, la structure d'un DSRP comporte les sections suivantes : analyse de la situation du pays quant à la pauvreté ; processus préparatoire ; analyse des secteurs et sous-secteurs prioritaires, des buts et des objectifs ; cadre macroéconomique ; définition des coûts ; mise en œuvre ; et suivi, évaluation et rédaction de rapports. Les DSRP tentent de jeter un pont entre les actions publiques nationales, le soutien des donateurs et l'impact du développement nécessaire pour réaliser les OMD. Comme ils servent de cadres stratégiques de planification et sont assortis d'importantes dotations budgétaires, il est essentiel que les DSRP répondent aux besoins des femmes et aux questions qui les concernent, et qu'ils leur octroient un financement.

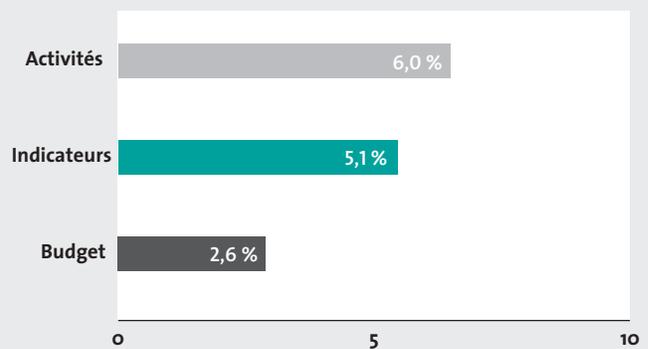
Néanmoins, comme c'était le cas pour les PCNA, une analyse de cinq DSRP révèle que les besoins des femmes et les questions les concernant font l'objet d'une bien plus grande attention dans la section narrative qu'au niveau de la planification, dans le cadre logique. Des activités (6 pour cent) et des indicateurs (5 pour cent) au budget (2,6 pour cent, voir Figure 10), on observe des niveaux bas et en baisse de sensibilité au genre.

Parmi les thématiques, ce sont l'éducation ainsi que la protection sociale et les droits humains qui ont fait preuve de l'intégration la plus prononcée des besoins des femmes et des questions les concernant tant au niveau des activités que des indicateurs.

Toutefois, il convient de souligner que tant la part du budget que le montant absolu affecté au domaine de la protection sociale et des droits humains ne représentent qu'une très faible part du budget pris dans son ensemble (voir Figure 11). Une analyse des budgets des DSRP à partir des axes thématiques a permis d'apprendre que l'éducation et la santé étaient les domaines les plus sensibles au genre.

Comme l'avaient déjà découvert les premières conclusions de cette étude, le redressement économique et les infrastructures reçoivent encore une fois une bonne part du montant total, sans faire de grands efforts pour cibler directement les femmes. L'Encadré 8 illustre par des exemples concrets comment les DSRP ont répondu aux besoins des femmes et comment ils ont pris en compte les questions qui les concernent.

FIGURE 10 – MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS QUI LES CONCERNENT DANS LES DSRP (EN POURCENTAGE DU BUDGET TOTAL)



Sources : République fédérale d'Éthiopie (2002) ; République islamique d'Afghanistan (2008) ; République du Burundi (2006) ; République de Côte d'Ivoire (2009) ; République du Libéria (2008)  
Estimation d'ONU Femmes.

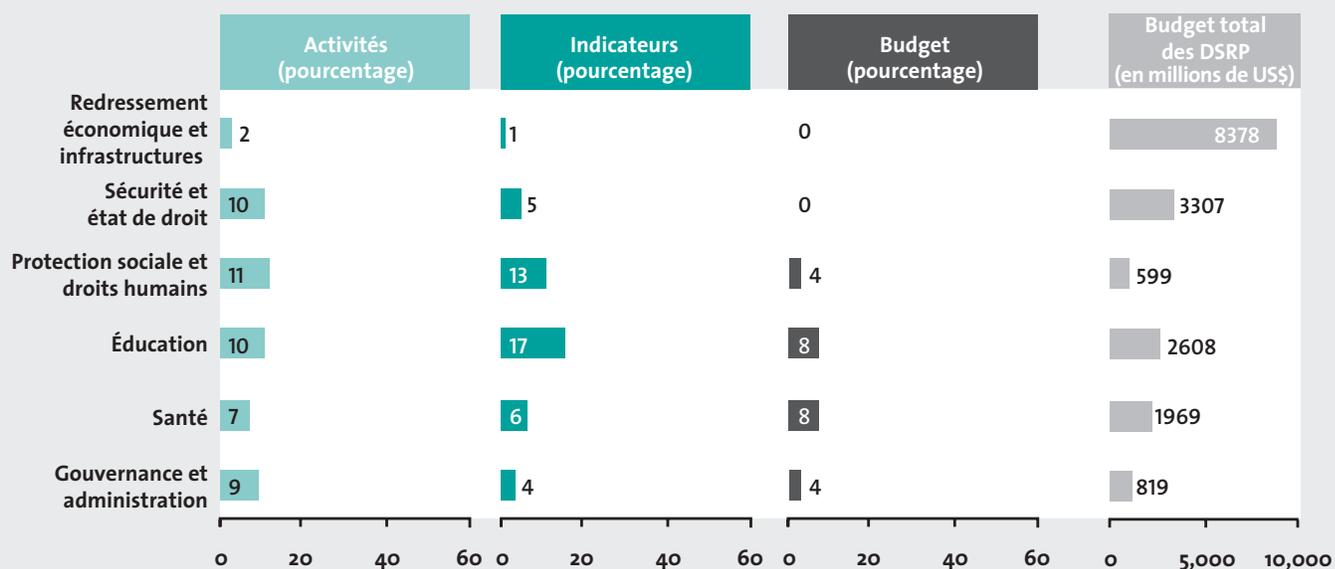
### Encadré 7. Évaluation du Pakistan pour 2010-2011

En 2010, le gouvernement du Pakistan a lancé une évaluation dans le cadre du PCNA, avec en point de mire deux régions du pays : Khyber Pakhtunkhwa (KP) et les zones tribales sous administration fédérale (FATA). Cette évaluation a été menée en partenariat avec la Banque asiatique de développement, la Commission européenne, la Banque mondiale et les Nations Unies, sous le leadership du gouvernement provincial du KP, du Secrétariat des FATA, et du gouvernement fédéral pakistanais.

L'évaluation pakistanaise a bénéficié de l'appui d'un conseiller à temps plein en matière de genre, ainsi que du soutien systématique de la directrice d'ONU Femmes au Pakistan et de coordonnateurs en matière de genre travaillant pour l'ONU et des agences partenaires. Le document final de cette évaluation reflète cette situation. La description narrative comprend une analyse sociale du conflit hommes-femmes et des données ventilées selon le sexe dans les domaines essentiels, notamment l'alphabétisation, l'éducation, l'emploi et les caractéristiques démographiques. L'égalité des sexes est considérée comme l'une des trois questions transversales du fait de « l'extrême marginalisation des femmes et des filles dans les FATA et le KP, et leur capacité très restreinte de contribuer pleinement à la consolidation de la paix ».

Cette emphase de la section narrative se reflète dans une certaine mesure dans les réalisations, les résultats, les activités, et les budgets correspondants. Des 59 réalisations du Cadre de transition axé sur les résultats, 28,8 pour cent peuvent être considérées comme sensibles au genre, 14,9 pour cent des produits et 8,1 pour cent de l'ensemble des activités peuvent être considérés comme sensibles au genre. En parallèle, 6,1 pour cent du budget total sont affectés à des activités qui prennent en compte la dimension de genre. Si l'on est encore loin de l'objectif de 15 pour cent défini par les Nations Unies, ce pourcentage est déjà supérieur à la moyenne budgétaire de 2,9 pour cent mentionnée dans ce rapport.

**FIGURE 11 – MESURE DE L'INTÉGRATION DES BESOINS DES FEMMES ET DES QUESTIONS LES CONCERNANT DANS LES DSRP, PAR THÉMATIQUE (EN POURCENTAGE)**



Sources : République fédérale d'Éthiopie (2002) ; République islamique d'Afghanistan (2008) ; République du Burundi (2006) ; République de Côte d'Ivoire (2009) ; République du Libéria (2008)  
Estimation d'ONU Femmes.

**Encadré 8 – Exemples de besoins des femmes et de questions les concernant pris en compte par les DSRP**

Thématique	Exemple
Le redressement économique et les infrastructures	Amélioration de l'accès des femmes aux facteurs de production et de la gestion de ceux-ci par les femmes, à savoir la terre, le travail et le capital, y compris dans le secteur agricole
Protection sociale et droits humains	Organisation de formations destinées aux veuves ainsi qu'aux femmes pauvres et handicapées
Éducation	Accroissement du nombre de filles inscrites dans les écoles et du nombre de filles poursuivant leur scolarité grâce à l'octroi de bourses, à la distribution de rations alimentaires à emporter à la maison, et à d'autres incitatifs
Santé	Fourniture de soins obstétriques d'urgence Création de centres de santé abritant des maternités fonctionnelles
Gouvernance et administration	Élaboration de budgets tenant compte des questions de genre

## 6. Principales conclusions et relations entre les cadres de planification

Les conclusions présentées ci-dessus montrent clairement que bien que l'analyse des expériences des femmes en temps de conflit et de leurs besoins spécifiques au cours du relèvement soit prise en compte dans une certaine mesure par la section narrative des cadres étudiés, cette analyse ne se traduit que rarement par des activités et des indicateurs spécifiques au sein des cadres de résultats, et ce bien qu'elle soit manifestement à l'origine de ces derniers. En outre, même lorsque des activités et des indicateurs visent directement les femmes, ils ne sont pas assortis de ressources budgétaires suffisantes qui soient affectées aux activités tenant compte des questions de genre.

La présente étude révèle trois tendances spécifiques quant au contenu « genre » des cadres de planification stratégiques. Tout d'abord, les cadres de planification les plus intimement liés à la mise en œuvre, tels que les fonds fiduciaires multi-donateurs (MDTF), accordent une plus grande attention à la sensibilité au genre à tous les niveaux (activités, indicateurs et budgets) que les cadres généraux plus ambitieux tels que les DSRP et les PCNA. Ceci s'explique probablement par la plus petite unité analysée par les MDTF (qui comprend même des détails relatifs aux caractéristiques du projet tels que la description du projet, ses objectifs, ses produits, ses activités, ses parties prenantes), dont l'angle d'approche relativement étroit permet l'identification d'activités concrètes et de parties prenantes ciblées, y compris des bénéficiaires.

Toutefois, il existe une relation entre la mesure dans laquelle un cadre général s'avère sensible au genre et la mesure dans laquelle la planification de la mise en œuvre à un micro-niveau répond aux besoins des femmes et tient compte des questions les concernant. Ainsi, comme l'évaluation des besoins, les cadres de planification et les processus budgétaires se succèdent souvent, il est essentiel que les besoins des femmes soient pris en compte le plus tôt possible : la reconnaissance rapide et à un macro-niveau des besoins des femmes augmente les chances de voir ensuite un montant suffisant affecté à leur prise en compte.

Deuxièmement, la sensibilité au genre des budgets était systématiquement inférieure à celle des indicateurs, qui à son tour n'atteignait pas celle des activités. À l'exception des PNUAD, la proportion la plus élevée d'enveloppes budgétaires ciblant expressément les femmes, celle des MDTF, n'atteignait que les 11 pour cent. Ce sont les DSRP qui octroyaient la plus faible proportion de leurs fonds directement aux femmes et aux filles, avec seulement 2,6 pour cent du budget tenant explicitement compte des questions de genre.

Les PNUAD se démarquent nettement des cadres précédents, puisque 30 pour cent environ du budget total affecté à leurs activités et à leurs indicateurs répondaient directement aux besoins des femmes et prenaient en compte les questions les concernant. Une raison qui pourrait expliquer cette différence est que l'élaboration des PNUAD comprend habituellement la concertation avec un grand nombre de parties prenantes allant des agences gouvernementales à la société civile en passant par les militants pour les droits des femmes. Lorsque les femmes participent au processus, elles peuvent par exemple souligner qu'il est important d'encourager les conseillers agricoles à cibler une clientèle féminine ou de fournir davantage de ressources en eau, deux très grandes priorités pour les femmes. Ceci expliquerait certainement la différence entre les PNUAD et les

PCNA ou les MDTF, dans lesquels la participation des parties prenantes nationales est souvent plus limitée.

Mais ce n'est pas tout : les DSRP sont presque toujours élaborés au fil d'un processus largement consultatif, et bien que leur contenu sensible au genre soit légèrement supérieur au niveau des activités que celui des PCNA, il est bien inférieur à celui des PNUAD. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que par le passé, les PCNA ont rarement inclus une consultation ciblée visant tout particulièrement à identifier les besoins des femmes et des filles et les questions les concernant. Mais la situation évolue doucement grâce aux efforts constants de l'ONU pour déployer une expertise en matière de genre lors des processus PCNA. Une autre explication, peut-être plus prosaïque, pourrait résider dans le fait que les budgets des PNUAD sont essentiellement des propositions non assorties d'engagements financiers tangibles ; en revanche, les fonds ont déjà été engagés dans les MDTF, et les DSRP et les PCNA sont clairement liés à des engagements financiers. Autrement dit, les planificateurs veulent bien suggérer de prendre en compte les besoins des femmes, mais dans la pratique, ils sont nettement moins prêts à les financer.

Troisièmement, des six thématiques identifiées par cette étude, ce sont la protection sociale, la santé et l'éducation qui prennent le plus en compte les besoins des femmes dans leurs activités, leurs indicateurs et leurs budgets associés ; en revanche, la sensibilité au genre du redressement économique et des infrastructures est toujours faible. Cette situation reflète des concepts dépassés quant aux secteurs qui intéressent les femmes ou qui les concernent, et donc qui nécessitent des interventions ciblées.

## 7. Recommandations

À la lumière des limites identifiées par cette étude, un certain nombre de recommandations peuvent être formulées en vue d'élaborer une approche systématique de l'intégration du genre dans les cadres de planification :

### a. Une analyse comparative entre les sexes devrait être incluse dès le début de tous les processus afin de produire des cadres de planification et devrait régulièrement comprendre des consultations avec les femmes et/ou les organisations de femmes et les militants pour les droits des femmes.

Une sérieuse analyse comparative entre les sexes commencée dès le début des processus de planification s'avère nécessaire. Une bonne pratique à cet effet pourrait être d'organiser de vastes consultations visant à identifier les besoins des femmes et les manières de les satisfaire, ou lorsque le temps et les ressources disponibles ne le permettent pas, d'organiser au moins des consultations ciblées avec des organisations de femmes et des militants pour les droits des femmes. L'analyse axée sur le genre réalisée au cours des processus de planification devrait reconnaître les différences entre les activités économiques et reproductives, l'accès aux ressources et leur contrôle, et les obstacles fondés sur le genre à l'accès aux services et les besoins post-conflit, dont la sécurité physique, le risque de violence fondée sur le genre ou la pénurie d'activités génératrices de revenu pour les femmes.

**b. Veiller à ce qu'une expertise suffisante soit mise à la disposition des personnes qui réalisent un exercice de planification en vue de contribuer à ce qu'elles intègrent les questions de genre dans les cadres de planification.**

La disponibilité d'une expertise adéquate pour évaluer les besoins sexospécifiques et les questions de genre, ainsi que pour garantir l'intégration du genre dans l'ensemble du processus de planification, doit être une priorité. Cette expertise devrait être disponible dès le début du processus, car il est difficile d'intégrer une analyse ou des recommandations de spécialistes du genre une fois que le processus d'évaluation a commencé. La définition d'un mandat relatif à l'analyse axée sur le genre tout au long du processus et l'assurance de la disponibilité et de l'utilisation d'une expertise adéquate contribueront à veiller à ce que les cadres de planification reflètent pleinement les besoins des femmes et les questions qui les concernent.

Il faut également engager davantage de femmes comme experts. La pénurie relative de femmes dans l'élaboration des politiques explique en partie pourquoi davantage de fonds ne sont pas affectés à des questions vraiment prioritaires pour les femmes. La participation de femmes en tant qu'expertes ne devrait cependant pas automatiquement être considérée comme synonyme de la disponibilité de l'expertise en matière d'égalité des sexes.

**c. Viser tout particulièrement les domaines du redressement économique et des infrastructures ainsi que de la sécurité et de l'état de droit afin d'améliorer la prise en compte des questions de genre par les cadres de planification.**

Des efforts ciblés devraient être consentis pour répondre aux besoins spécifiques des femmes et pour prendre en compte les questions les concernant dans les domaines bénéficiant du plus grand financement, tels que le redressement économique et les infrastructures, ainsi que la sécurité et l'état de droit. Ces efforts pourraient comprendre des études spécifiques visant à évaluer dans quelle mesure les activités mises en œuvre dans

ces domaines sont effectivement aussi bénéfiques pour les femmes que pour les hommes. Des directives devraient être formulées pour souligner les bonnes pratiques concernant les façons d'intégrer les questions de genre dans ces thématiques, et notamment pour identifier les activités spécifiques qui sont de bonnes pratiques pour répondre aux besoins des femmes, et les indicateurs efficaces pour le suivi des efforts d'intégration des questions de genre dans ces thématiques. L'inclusion d'un expert en matière de genre employé à temps plein au sein des structures pertinentes peut aussi s'avérer bénéfique.

**d. Le genre devrait être à la fois une question transversale et une grande réalisation ou un volet important des cadres logiques.**

L'identification du genre comme question transversale de la planification et du financement post-conflit n'a pas pu être associée à un cadre qui facilite l'intégration d'une perspective tenant compte des questions de genre dans l'allocation budgétaire et la planification de la mise en œuvre. La satisfaction des besoins des femmes et la prise en compte des questions les concernant doivent dépasser le stade de la section narrative, et le fossé existant entre l'évaluation, la planification et la mise en œuvre doit être comblé.

Une recommandation capitale à cet égard est de considérer les besoins relatifs aux questions de genre à la fois comme une question transversale et comme une grande réalisation ou un volet important. Autrement dit, les besoins des femmes et les questions les concernant doivent être plus souvent intégrés au niveau du cadre logique et du budget, au sein de chacune des thématiques. Si cette finalité et le calcul des coûts ne sont pas clarifiés de la sorte, il sera difficile de suivre les progrès accomplis et de veiller à un financement adéquat des questions de genre.

**e. Utiliser des données ventilées selon le sexe.**

Les données ventilées selon le sexe sont nécessaires pour mesurer et évaluer de manière cohérente le financement des besoins sexospécifiques dans les pays se relevant d'un conflit.

## Encadré 9. Principes et pratiques de l'intégration de l'égalité des sexes dans les PCNA

En avril 2011, l'ONU, la Banque mondiale et la Commission européenne se sont réunies dans le but de convenir d'un ensemble commun de mesures à intégrer dans les processus des PCNA afin de contribuer à une meilleure intégration des besoins et priorités divergentes des hommes et des femmes dans les documents finaux des PCNA, y compris les cadres de résultats, les objectifs, les budgets et les indicateurs. Les mesures suivantes ont été convenues.

- Faire en sorte que l'équipe d'évaluation comprenne au moins un expert en matière de genre.
- Consulter en particulier les organisations de la société civile et les groupes de femmes.
- Promouvoir l'équilibre entre les sexes dans les équipes d'évaluation.
- Garantir la mise en place de systèmes de collecte de données ventilées selon le sexe.
- Faire en sorte que l'analyse axée sur le genre soit intégrée à tout processus de planification précédant une évaluation.
- Encourager l'inclusion d'emplois réservés aux femmes dans les services publics (la santé, le conseil agricole, l'enseignement, etc.) au cours de l'évaluation et dans le document final.

L'évaluation commune des répercussions socio-économiques (JSEA) du Yémen a été la première évaluation menée selon les principes du PCNA après que ces mesures ont été convenues. Un expert en matière de genre et de consolidation de la paix a été détaché auprès de l'équipe d'évaluation de base et a collaboré avec les ensembles sectoriels afin de recueillir et d'analyser des données ventilées selon le sexe, qui faisaient défaut dans les systèmes de réponse humanitaire. Bien que l'équipe de base et les ensembles sectoriels aient respecté un bon équilibre entre les sexes et que les membres de l'équipe d'évaluation aient rencontré des groupes de femmes, la collecte des données a été confrontée à des problèmes cruciaux liés à l'impossibilité de se déplacer en-dehors de la capitale, ce qui a entravé la collecte des données initiales. De ce fait, l'analyse sexospécifique du conflit a dû fortement reposer sur des entretiens avec des informateurs clés qui ont souvent été rejetés car jugés non représentatifs.

Bien que le document final ne soit pas encore finalisé, et qu'il ne comprendra vraisemblablement pas de Cadre de transition axé sur les résultats, il semblerait que ces efforts aient aidé le gouvernement du Yémen à produire une évaluation sensible au genre comprenant des données ventilées selon le sexe dans l'ensemble des secteurs, une description de l'impact du conflit sur les femmes dans tous les secteurs, et une section spécifique consacrée à l'analyse du conflit axée sur le genre.

Les Cadres de transition axés sur les résultats (TRF) et les cadres logiques fournissent un cadre de suivi existant dans lequel des informations ventilées selon le sexe peuvent aisément être recherchées. L'adaptation des TRF et des cadres logiques à l'analyse axée sur le genre nécessite de préciser les bénéficiaires (par ex. les femmes et les filles, ainsi que d'autres groupes cibles) à chaque niveau du TRF ou du cadre logique, des résultats, activités et indicateurs à l'allocation de budgets spécifiques.

#### f. Déterminer un niveau minimum de dépenses à consacrer aux questions de genre.

Une recommandation essentielle du Rapport 2010 du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix est que les agences des Nations Unies s'efforcent d'atteindre « l'objectif de faire en sorte qu'au moins 15 pour cent des fonds gérés par l'ONU pour soutenir la consolidation de la paix soient consacrés à des projets dont l'objectif principal (conforme aux mandats organisationnels) soit de répondre aux besoins sexospécifiques des femmes, de promouvoir l'égalité des sexes ou d'autonomiser les femmes. »<sup>7</sup>

Le niveau actuellement bas des dépenses consacrées par les cadres de planification à la satisfaction des besoins liés au genre illustre la difficulté qu'il y a à accorder la priorité aux besoins sexospécifiques sans qu'un mandat n'ait destiné une certaine proportion du financement à ces fins. La manière la plus logique de redresser le déséquilibre actuel du financement consiste à mettre en œuvre l'engagement suggéré par le Secrétaire général des Nations Unies, qui est de définir un seuil minimal de dépenses visant explicitement à résoudre les problèmes de disparité entre les sexes. Toutefois, cet objectif fixé à 15 pour cent devrait s'accompagner d'un effort pour intégrer le genre dans les 85 pour cent restants de l'enveloppe budgétaire gérée. Il existe un précédent à cette approche : le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD a mis en œuvre pour ses programmes un seuil de 15 pour cent de dépenses destinées à la promotion de l'égalité des sexes.

#### g. Établir un marqueur de l'égalité des sexes destiné à identifier les

#### montants consacrés aux questions de genre.

En 2007, un marqueur de l'égalité des sexes a été lancé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/Comité d'aide au développement afin de suivre les fonds affectés à des projets et à des programmes dont l'égalité des sexes est un objectif important, voire l'objectif principal. En 2009, le Secrétaire général de l'ONU a demandé à tous les fonds gérés par l'ONU d'instaurer un marqueur de l'égalité des sexes.<sup>8</sup> Peu après, un marqueur pilote de l'égalité des sexes a été adopté pour les appels humanitaires et les mécanismes de financement au sein de l'ONU.

Le suivi du financement affecté à l'égalité des sexes comporte un double bénéfice : il génère une estimation des fonds affectés à l'égalité des sexes, et il garantit aux intervenants une meilleure compréhension des moyens d'intégrer les objectifs relatifs à l'égalité des sexes au sein d'un projet, ce qui est nécessaire pour évaluer les projets et les programmes et pour mettre en œuvre le marqueur. Il est important d'effectuer des audits indépendants et aléatoires du système de notation afin de garantir son application juste et cohérente. Un rapport spécifique sur le genre, suivant le modèle du marqueur, pourrait aussi systématiquement accompagner les cadres de planification.

# SOURCES

Banque asiatique de développement, Banque mondiale et Programme des Nations Unies pour le développement. (2002). Afghanistan : Évaluation préliminaire des besoins en vue du relèvement et de la reconstruction. Tiré de <http://www.undg.org/docs/9144/Afghanistan-PNAR.pdf> (document consulté en 2009).

République fédérale d'Éthiopie. (2002). Éthiopie : Programme pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Tiré de <http://www.imf.org/External/NP/prsp/2002/eth/01/073102.pdf> (document consulté le 5 mars 2010).

Finnoff, Kade et Salas, Diana. (2012). « Financing for Gender Equality: Review of UN Modalities for Post Conflict Financing in 2011 » (« Mesures financières en faveur de l'égalité des sexes : étude des modalités de financement par l'ONU au lendemain d'un conflit, en 2011 ». Mimeo.

Finnoff, Kade et Ramamurthy, Bhargavi. (2010). « Financing for Gender Equality: Review of UN Modalities for Post Conflict Financing » (« Mesures financières en faveur de l'égalité des sexes : étude des modalités de financement par l'ONU au lendemain d'un conflit ». Mimeo.

Fonds monétaire international. (2010a). « Factsheet: Poverty Reduction Strategy Papers » (« Fiche d'information : Les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ». Tiré de <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/prsp.htm> (site consulté le 30 mars 2010).

Fonds monétaire international. (2010b). Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Tiré de <http://www.imf.org/external/NP/prsp/prsp.asp> (site consulté le 30 mars 2010).

République islamique d'Afghanistan. (2008). Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (2008-2013). Tiré de <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cro8153.pdf> (document consulté le 5 mars 2010).

Fonds pour la réalisation des OMD. (2012). Joint Programme Monitoring Report: Gender Equality and Women Empowerment Window (Rapport sur le suivi des programmes communs : La fenêtre d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.) Tiré de <http://mptf.undp.org/document/download/8276> (document consulté le 20 mai 2012).

République du Burundi. (2006). Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Tiré de <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2007/cro746.pdf> (document consulté le 5 mars 2010).

République de Côte d'Ivoire. (2009). Stratégie de relance du développement et de lutte contre la pauvreté. Tiré de <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2009/cro9156.pdf> (document consulté le 5 mars 2010).

République du Libéria. (2008). Stratégie de réduction de la pauvreté. Tiré de <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2008/cro8219.pdf> (document consulté le 5 mars 2010).

Nations Unies. (2009). Rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit (A/63/881-S/2009/304). Tiré de <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/367/70/PDF/N0936770.pdf?OpenElement> (document consulté le 26 août 2010).

Nations Unies. (2010). Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix (A/65/354-S/2010/466). Tiré de <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N10/508/20/PDF/N1050820.pdf?OpenElement> (document consulté le 23 août 2010).

Nations Unies et Banque mondiale. (2003). Évaluation des besoins communs en Irak. Tiré de [http://www.undg.org/docs/9144/5437-Iraq\\_Needs\\_Assessment\\_Report\\_-\\_Iraq\\_Needs\\_Assessment.pdf](http://www.undg.org/docs/9144/5437-Iraq_Needs_Assessment_Report_-_Iraq_Needs_Assessment.pdf) (document consulté le 9 décembre 2009).

Nations Unies et Banque mondiale. (2007). Note d'orientation commune sur la planification intégrée du relèvement réalisée à l'aide d'évaluations des besoins au lendemain du conflit et de Cadres de transition axés sur les résultats. Document consulté le 2 août 2010. Tiré de <http://ochanet.unocha.org/p/Documents/Joint%20Guidance%20Note%20on%20Integrated%20Recovery%20Planning.pdf>.

Nations Unies et Banque mondiale. (2008). Somali Reconstruction and Development Programme: Deepening Peace and Reducing Poverty: Somali Joint Needs Assessment Draft Report (Programme de reconstruction et de développement de la Somalie : la consolidation de la paix et la réduction de la pauvreté : projet de rapport d'évaluation des besoins communs de la Somalie). Tiré de <http://www.somali-jna.org/downloads/ACF7C9C.pdf> (document consulté le 26 août 2010).

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. (2009). « Funding for Women's Needs within Post Conflict Needs Assessments (PCNAs) » (Le financement des besoins des femmes dans le cadre des Évaluations des besoins au lendemain d'un conflit [PCNA] ». Mimeo.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. (2010). « Costing of Women's Needs/Issues in Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) » (« Le calcul des coûts des besoins des femmes/des questions les concernant dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) »). Mimeo.

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2004). Plan Cadre des Nations Unies Pour l'Aide Au Développement du Burundi [cfm?module=CoordinationProfile&page=Country&CountryID=B-DI&fuseaction=UN%20Country%20Coordination%20Profile%20for%20Burundi](http://www.un.org/News/Press/docs/2004/20040420.undevplan_burundi.html) (document consulté le 26 août 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2005a). Mission d'évaluation conjointe : Sudan Framework for Sustained Peace, Development and Poverty Eradication Synthesis Report Volume I (Cadre soudanais pour la paix et le développement durables et pour l'éradication de la pauvreté, Rapport de synthèse volume I). Tiré du site [http://www.undg.org/docs/9144/5936-Sudan\\_JAM\\_Final\\_Reports\\_Volumes\\_1-3\\_-\\_Volume\\_1\\_Framework.pdf](http://www.undg.org/docs/9144/5936-Sudan_JAM_Final_Reports_Volumes_1-3_-_Volume_1_Framework.pdf) (document consulté le 9 décembre 2009).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2005b). Mission d'évaluation conjointe : Sudan Cluster Costing and Matrices Volume II (Calcul des coûts et matrices de l'ensemble soudanais, Volume II). Tiré de [http://www.undg.org/docs/9144/5936-Sudan\\_JAM\\_Final\\_Reports\\_Volumes\\_1-3\\_-\\_Volume\\_2\\_\\_Costings.pdf](http://www.undg.org/docs/9144/5936-Sudan_JAM_Final_Reports_Volumes_1-3_-_Volume_2__Costings.pdf) (document consulté le 9 décembre 2009).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2005c). Mission d'évaluation conjointe : Sudan Cluster Costing and Matrices Volume III (Calcul des coûts et matrices de l'ensemble soudanais, Volume III). Tiré de [http://www.undg.org/docs/9144/5936-Sudan\\_JAM\\_Final\\_Reports\\_Volumes\\_1-3\\_-\\_Volume\\_3\\_\\_Cluster\\_Reports.pdf](http://www.undg.org/docs/9144/5936-Sudan_JAM_Final_Reports_Volumes_1-3_-_Volume_3__Cluster_Reports.pdf) (document consulté le 9 décembre 2009).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2006). Nations Unies. Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la Sierra Leone (révisé, 2006-2007). Tiré de <http://www.undg.org/unct.cfm?module=CoordinationProfile&page=Country&Country-ID=SIL&fuseaction=UN%20Country%20Coordination%20Profile%20for%20Sierra%20Leone> (site consulté le 26 août 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2009a). Stratégie Intégrée d'Appui des Nations Unies au Burundi (2010-2014). Tiré de <http://www.undg.org/unct.cfm?module=Coordination-Profile&page=Country&CountryID=BDI&fuseaction=UN%20Country%20Coordination%20Profile%20for%20Burundi> (site consulté le 26 août 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2009b). Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Soudan (2009-2012). Tiré de <http://www.unops.org/SiteCollectionDocuments/Information-disclosure/UNDAFs/Sudan-UNDAF-2009-2012.pdf> (document consulté le 26 août 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2009c). Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Timor-Leste (2009-2013). Tiré de <http://www.tl.undp.org/undp/UNDAF/00%20Undaf%20December%20181208.pdf> (document consulté le 26 août 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2010a). Fonds d'affectation multi-donateurs. Tiré de <http://mdtf.undp.org/overview/funds> (document consulté le 26 août 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2010b). Passerelle du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs. Tiré de <http://mdtf.undp.org/document/statistics> (document consulté le 15 mai 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2010c). Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Tiré de <http://www.undg.org/?P=232> (site consulté le 26 août 2010).

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2010d). Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Tiré de <http://www.undg.org/unct.cfm> (site consulté le 15 mai 2010).

Programme des Nations Unies pour le développement : (2010). « Empowered Women: The Foundation of the Millennium Development Goals » (« L'autonomisation des femmes : la base des objectifs du Millénaire pour le développement »). Affiche

destinée aux manifestations parallèles de la 54e Commission de la condition de la femme.

Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Le site des Nations Unies ReliefWeb, la base de données des appels et du financement. Tiré du site <http://fts.unocha.org> (consulté le 9 décembre 2009).

Bureau d'appui des Nations Unies à la consolidation de la paix. (2007). Fonds pour la consolidation de la paix. Tiré de <http://www.unpbf.org/et> et [http://www.unpbf.org/docs/application\\_guidelines.pdf](http://www.unpbf.org/docs/application_guidelines.pdf) (sites consultés le 26 août 2010).

Bureau d'appui des Nations Unies à la consolidation de la paix. (2009). « Guidelines for Applying to the United Nations Peacebuilding Fund » (« Directives pour la candidature auprès du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies »). Tiré de <http://www.unpbf.org/document-archives/application-guidelines/> (consulté le 26 août 2010).

Nations Unies, Banque mondiale, Union européenne et Banque interaméricaine de développement. (2004). République de Haïti : Cadre de coopération intérimaire. Tiré de [http://www.undg.org/docs/9144/5534-Haiti\\_-\\_Interim\\_Cooperation\\_Framework\\_Report\\_-\\_English\\_report.pdf](http://www.undg.org/docs/9144/5534-Haiti_-_Interim_Cooperation_Framework_Report_-_English_report.pdf) (document consulté le 9 décembre 2009).

Nations Unies, Banque mondiale et Gouvernement national de transition du Libéria. (2004). Évaluation des besoins communs. Tiré de [http://www.undg.org/docs/9144/3348-Liberia\\_-\\_Joint\\_Needs\\_Assessment\\_Synthesis\\_Report\\_-\\_Synthesis\\_Report.pdf](http://www.undg.org/docs/9144/3348-Liberia_-_Joint_Needs_Assessment_Synthesis_Report_-_Synthesis_Report.pdf) (document consulté le 9 décembre 2009).

Banque mondiale. (1999). Rapport de la Mission d'évaluation conjointe du Timor-Leste. Tiré du site <http://go.worldbank.org/G2HV0P18Eo> (consulté le 9 décembre 2009).

Banque mondiale et Fonds monétaire international. (2009). Global Monitoring Report 2009: A Development Emergency (« Rapport de suivi mondial 2009 : une situation d'urgence dans le domaine du développement »). Tiré de [http://siteresources.worldbank.org/INTGLOMONREP2009/Resources/5924349-1239742507025/GMR09\\_book.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTGLOMONREP2009/Resources/5924349-1239742507025/GMR09_book.pdf) (document consulté le 30 avril 2010).

# ANNEXE :

## Documents utilisés pour l'analyse des projets du Fonds d'affectation spéciale associant plusieurs partenaires

Pays	Nombre de projets utilisés pour les calculs		
	En juin 2010	De juin 2010 à avril 2012	Cumulés en 2012
Burundi	21	3	24
République démocratique du Congo	7	15	22
Irak	25	59	84
Sierra Leone	25	30	55
Soudan	4	6	10
Timor-Leste	5	2	7
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>115</b>	<b>202</b>

Au cours de cette étude de cas, 202 documents relatifs à des projets ont été analysés, couvrant six pays : le Burundi, la République démocratique du Congo, l'Irak, la Sierra Leone, le Soudan et le Timor-Leste. Ces projets, pour un montant total de 1,024 milliard de dollars, ont été analysés en deux phases : 87 cas ont été analysés au mois de juin 2010, puis 115 nouveaux cas disponibles au mois d'avril 2012. Dans le cas de l'Irak, toutes les estimations pour les projets en 2010 se sont basées sur un échantillon de 25 projets sur 184, pour un montant de 200 millions de dollars sur 1335 millions de dollars. La seule exception est l'analyse générale du budget, qui concerne les 184 projets.

### Notes :

- 1 Nations Unies, « Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix », paragraphe 29.*
- 2 Nations Unies, « Rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit », paragraphe 79.*
- 3 Nations Unies, « Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix », paragraphe 36.*
- 4 Bien que les cadres stratégiques intégrés constituent un outil de planification de plus en plus utilisé par l'ONU, ils ne sont pas étudiés dans le cadre du présent document.*
- 5 Nations Unies et Banque mondiale, « Programme de reconstruction et de développement de la Somalie », page 24.*
- 6 Fonds monétaire international, « Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ».*
- 7 Nations Unies, « Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes à la consolidation de la paix », paragraphe 36.*
- 8 Nations Unies, « Rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix au lendemain d'un conflit », paragraphe 79.*



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes